

<b>VOTE</b>	
<b>QUORUM : 300</b>	
Nombre de délégués :	598
Votants :	104
Présents :	95
Pouvoirs :	9
Pour :	104
Abstention :	0
Contre :	0

<h1 style="margin: 0;">COMITE SYNDICAL</h1> <h2 style="margin: 0;">du SIED 70</h2> <h3 style="margin: 0;">des 18 et 25 mars 2023</h3> <p style="margin: 0;">Dates de convocation : 28 février 2023 et 20 mars 2023</p>
--

**DELIBERATION N° 8**

**OBJET : Compte Administratif 2022 du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin »**

Le Comité syndical procède à l'examen du compte administratif du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin » dressé par Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Président, dont les réalisations, y compris la reprise des résultats de 2021 sont les suivantes :

SECTION	Réalizations
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	43 363,99 €
Recettes	50 626,44 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	207 124,63 €
Recettes	131 041,66 €

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Pascal GAVAZZI, en l'absence de Monsieur Jean-Marc JAVAUX :

- 1) **CONSTATE** les identités de valeurs du compte administratif avec le compte de gestion.
- 2) **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin » tel qu'il est annexé à la présente délibération avec un déficit global de clôture de 68 820,52 €.

*PJ : Compte administratif 2022 du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin ».*

*Pour extrait conforme  
Le Président,*

*Jean-Marc JAVAUX*



<p>REÇU EN PREFECTURE</p> <p>le 03/04/2023</p> <p>Application agréée E-legalite.com</p>
---